
Programme de Formation

IFS / SENSIBILISATION PEST CONTROL®

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse à toute personne impliquée dans la production des denrées alimentaires, notamment les salariés d'industries agro-alimentaires. Elle est conçue pour répondre aux besoins des professionnels qui souhaitent mieux comprendre la lutte antiparasitaire dans le cadre des exigences réglementaires.

Nous encourageons également les participants qui travaillent dans les secteurs de la distribution et de la logistique alimentaire à rejoindre cette formation, car ils jouent un rôle clé dans la gestion de la sécurité alimentaire.

Les exigences de l'IFS (version 8) font de cette formation un choix pertinent pour les entreprises cherchant à améliorer leurs pratiques de lutte antiparasitaire et à garantir la conformité de leurs opérations.



Objectifs pédagogiques

Cette formation vise à sensibiliser les participants aux exigences de l'IFS (version 8) concernant la lutte antiparasitaire. Les objectifs incluent :

- Comprendre les exigences réglementaires liées à la lutte antiparasitaire dans l'industrie alimentaire.
- Apprendre à identifier les différents types de nuisibles et leurs impacts sur la production alimentaire.
- Acquérir des compétences pratiques pour mettre en œuvre des bonnes pratiques de lutte antiparasitaire.
- Développer une connaissance des solutions alternatives aux méthodes conventionnelles.

En fin de formation, les participants seront capables de gérer efficacement la lutte antiparasitaire en conformité avec les normes en vigueur.



Description

La formation se déroule sur une demi-journée d'une durée totale de 3,5 heures, durant laquelle un maximum de 12 participants sont accueillis. Le programme commence par une introduction sur le contexte de la lutte antiparasitaire dans l'industrie alimentaire, suivie d'une présentation des nuisibles et de leurs impacts.

Les participants apprendront les bonnes pratiques de lutte intégrée, en mettant l'accent sur les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués. Les référentiels 3D et la certification CEPA seront également abordés pour garantir que les participants comprennent les standards de qualité requis.

La formation inclura des solutions alternatives aux méthodes conventionnelles, ainsi que des indicateurs clés pour évaluer l'efficacité de la lutte antiparasitaire.

Les définitions de nuisibles et les différents types de nuisibles seront présentées, offrant une base solide pour les participants afin de mieux appréhender les enjeux de la gestion des nuisibles.



Les moyens pédagogiques incluent des exposés théoriques, des études de cas, un livret pédagogique, un paperboard, ainsi que des films vidéo pour enrichir l'apprentissage.

Les modalités d'évaluation consisteront en des questions orales ou écrites, notamment sous forme de QCM, et une liste d'émargement des participants sera tenue pour suivre leur assiduité.



Prérequis

Aucun pré-requis spécifique n'est exigé pour participer à cette formation, cependant, il est recommandé que les participants aient une connaissance de base des pratiques de gestion de la sécurité alimentaire. Une expérience préalable dans le domaine de l'industrie alimentaire pourrait également être bénéfique pour mieux saisir les enjeux abordés durant la formation.

Les participants sont encouragés à se familiariser avec les notions de nuisibles et de lutte antiparasitaire avant de suivre la formation.



Modalités pédagogiques

La formation sera animée par des experts dans le domaine de la lutte antiparasitaire, garantissant une transmission de connaissances de qualité. Les méthodes pédagogiques employées incluent :

- Des séances de formation en salle pour favoriser les échanges et les discussions.
- Un exposé théorique qui fournira le cadre nécessaire pour appréhender les enjeux de la formation.
- Des études de cas pratiques permettant aux participants d'appliquer les connaissances acquises dans des situations réelles.
- La distribution de supports pédagogiques, tels que des livrets et des vidéos, pour enrichir l'expérience d'apprentissage.

Un environnement d'apprentissage interactif sera créé pour encourager les participants à poser des questions et à partager leurs expériences.



Moyens et supports pédagogiques

Les ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires comprennent :

- Un livret pédagogique détaillant les points clés abordés durant la formation.
- Un paperboard pour illustrer les concepts en temps réel.
- Des films vidéo qui démontrent des pratiques de lutte antiparasitaire efficaces.

Ces supports visent à renforcer l'apprentissage et à assurer que les participants puissent consulter les informations à leur rythme.



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des connaissances acquises incluront :

- Des questions orales et écrites pour tester la compréhension des participants.
- Un QCM qui permettra d'évaluer de manière structurée les connaissances sur les sujets abordés.
- Une liste d'émargement pour assurer un suivi de la participation des stagiaires.

Ces évaluations visent à garantir que les participants repartent avec une compréhension solide des enjeux de la lutte antiparasitaire.



Informations sur l'admission

Pour s'inscrire à la formation, les participants peuvent contacter l'organisme de formation par téléphone ou par email. Les places sont limitées à 12 participants pour garantir une attention personnalisée.

Les dates de formation sont disponibles sur le site web de l'organisme et peuvent être adaptées selon les besoins des groupes.



Informations sur l'accessibilité



Accessibilité et Accueil des Personnes en Situation de Handicap

Notre organisme de formation est engagé dans une démarche d'inclusion et met tout en œuvre pour rendre ses formations accessibles à tous.

Vous êtes en situation de handicap (temporaire ou permanent), ou vous rencontrez des difficultés de santé particulières ? Nous vous invitons à nous en informer dès votre inscription, ou à tout moment avant le démarrage de votre session, afin que nous puissions évaluer ensemble vos besoins spécifiques et co-construire les aménagements nécessaires (pédagogiques, matériels, techniques ou organisationnels).

- **Votre interlocuteur privilégié :** Notre Référent Handicap est à votre écoute pour vous accompagner, garantir la confidentialité de nos échanges et faire le lien, si nécessaire, avec les partenaires spécialisés (AGEFIPH, Cap Emploi, etc.).
- **Contact :** Bénédicte PAILLER
- **E-mail :** benedicte.pailler@izigroup.fr
- **Téléphone :** 04 78 26 25 08